

Transition entre la formation et le monde du travail. État de la recherche en Suisse¹

Elisabetta Pagnossin
Franca Armi

Institut de recherche et documentation pédagogique (IRDp)
elisabetta.pagnossin@irdp.ch; franca.armi@irdp.ch



Accepté: 01-05-2008
Reçu: 04-06-2010

Résumé

Cet article vise à analyser des thématiques de recherche développées en Suisse au sujet de la transition entre la formation et le monde du travail et de son contexte; essayant d'illustrer et permettre de mieux comprendre les options thématiques développées dans ces études. Nous présentons aussi les dimensions et les aspects qui nous paraissent importants pour définir et délimiter la problématique de la «transition» traitée dans nos analyses. Nous présentons ensuite les grandes tendances de la recherche sur notre thématique, illustrées par des projets réalisés en Suisse depuis les années 1980. Finalement, nous suggérons quelques pistes de recherche, qui reflètent des enjeux scientifiques, et qui nous semblent intéressantes par rapport aux enjeux politiques qui se dessinent pour l'avenir.

Mots clés: transition formation-travail; tendances de recherche; Suisse.

Resumen. *Transición entre la formación y el mundo del trabajo. Estado de la investigación en Suiza*

Este artículo analiza las temáticas de investigación sobre la transición entre la formación y el mundo del trabajo desarrolladas en Suiza, con el fin de ilustrar y comprender mejor las opciones temáticas realizadas en dichas investigaciones. Presentamos también aquellos aspectos y dimensiones que consideramos importantes para definir y delimitar la problemática de la «transición» tratada en nuestros análisis. A continuación, presentamos las grandes tendencias de la investigación sobre nuestra temática, ilustradas por proyectos realizados en Suiza desde la década de 1980. Finalmente, sugerimos algunas pistas de investigación que reflejan apuestas científicas que consideramos interesantes respecto de los retos políticos que se dibujan de cara al futuro.

Palabras clave: transición entre formación y trabajo; tendencias de investigación; Suiza.

1. Cet article est la reprise d'un document de travail IRDP intitulé *Recherches suisses sur les transitions entre la formation et le monde du travail depuis les années 1980*, Neuchâtel: IRDP, 2008 et disponible à l'adresse <http://publications.irdp.relation.ch/ftp/1221211282081003.pdf>

Abstract. *Transition from Training to Work. A Research Report from Switzerland*

This article analyses research themes regarding the transition from training into work in Switzerland. The purpose of this article is to outline and better understand the thematic options undertaken in this research. We begin by introducing the most important dimensions and features to define the problem of “transition” in our analysis. Next, we introduce the main trends in our field of research, based on a number of research projects carried out in Switzerland since 1980. Finally, we propose some research avenues reflecting scientific challenges of interest to future policy challenges.

Key words: transition training-work; research trends; Switzerland.

Sommaire

Introduction	5. Présentation des thématiques de recherche sur le sujet
1. Le cadre contextuel	6. Enjeux politiques et enjeux scientifiques
2. Le cadre conceptuel	7. Remarques conclusives
3. Le subventionnement de la recherche en Suisse	Bibliographie
4. La recherche dans le domaine de la transition en Suisse	

Introduction

Cette analyse des thématiques de recherche développées en Suisse au sujet de la transition entre la formation et le monde du travail est précédée d'un éclairage contextuel et conceptuel qui permet de mieux saisir et expliquer la logique qui soutient certains choix. Il nous est apparu indispensable d'introduire en quelques paragraphes de cadrage les particularités du système éducatif suisse, avec des précisions concernant les structures et l'organisation de la scolarité, ainsi que la répartition des effectifs d'étudiant.e.s dans les diverses voies de formation². Cette première partie vise à illustrer et à permettre de mieux comprendre les options thématiques développées dans les études sur la transition entre la formation et le monde du travail en Suisse, car ces choix sont naturellement dictés par l'existence d'enjeux spécifiques.

Suit un chapitre de cadrage conceptuel dans lequel nous présentons les dimensions et les aspects qui nous paraissent importants pour définir et délimiter la problématique de la «transition» traitée dans nos analyses. Un autre facteur qui influence considérablement les projets, en Suisse comme ailleurs, est celui de l'organisation institutionnelle et financière des structures de soutien de la recherche dans le pays. Nous donnons quelques éléments explicatifs

2. En absence de mention des sources, toutes les données citées dans cette contribution proviennent de la base de données de l'Office fédéral de la statistique suisse (cf. <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15.html>).

concernant les types et les voies de subventionnement possibles et les répercussions qu'elles peuvent avoir sur les thématiques étudiées par les chercheurs.e.s. En effet, la manière dont la recherche est financée constitue indirectement un élément explicatif très important des choix opérés.

Nous présentons ensuite les grandes tendances de la recherche sur notre thématique, illustrées par des projets réalisés en Suisse depuis les années 1980, qu'ils soient achevés ou encore en cours, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité. Les projets sont regroupés selon trois axes définis en fonction des acteurs concernés: les jeunes, les représentant.e.s de l'institution scolaire et les représentant.e.s du monde économique (également comme partenaires dans la formation professionnelle duale).

En guise de conclusion nous suggérons quelques pistes de recherche, qui reflètent des enjeux scientifiques, et qui nous semblent intéressantes par rapport aux enjeux politiques qui se dessinent pour l'avenir.

1. Le cadre contextuel

Le système éducatif suisse se caractérise par le fédéralisme, la décentralisation, la subsidiarité et la responsabilité partagée. La structure fédérale de la Suisse se reflète sur l'organisation et les caractéristiques de son système éducatif: chacun des 26 cantons (États) qui constituent le pays a un système éducatif propre qui jouit d'une grande autonomie. La responsabilité du système éducatif, aussi bien pour la réglementation, que le financement ou la surveillance des divers niveaux d'enseignement, sont partagées, selon le principe du «fédéralisme coopératif», entre les trois principaux niveaux politiques —commune, canton et Confédération— dans des combinaisons qui varient selon les degrés de formation.

La sélection des élèves commence déjà pendant la scolarité obligatoire, vers l'âge de 11-12 ans³. Elle est plus ou moins fortement marquée et différenciée selon les cantons. Elle entraîne la distribution des élèves dans des degrés d'exigences scolaires variables et commence ainsi à tracer dans les grandes lignes les voies de la formation subséquente⁴.

À la fin de la scolarité obligatoire (9^e année), le degré secondaire II (post-obligatoire)⁵ offre deux voies de formation: les formations générales dans des

3. C'est-à-dire, au début du secondaire I, qui représente la deuxième partie de la scolarité obligatoire.

4. Les possibilités de raccordement et les changements de filière existent à tous les niveaux de la scolarité (obligatoire ou non) sous certaines conditions et moyennant un certain effort de la part de l'élève. En 2004, parmi les élèves qui fréquentaient le degré secondaire I, 27% suivaient des écoles à exigence élémentaire, 58% à exigence étendue, et 15% des écoles sans sélection.

5. Le taux global d'achèvement d'une formation post-obligatoire (secondaire II) est de 89% en 2006; relativement élevé par rapport au taux moyen de 81% dans les pays de l'OCDE et de 83% dans les pays de l'Union européenne. C'est sur la base de ces chiffres que la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) des 26 cantons suisses déclare viser le taux de 95% pour 2015 (cf. CDIP, *Lignes directrices du projet Transition*, du 27.10.2006).

écoles préparant à la maturité gymnasiale ou dans des écoles de culture générale, et les formations professionnelles. L'accès à ces formations dépend de la sélection opérée durant la scolarité obligatoire. Environ 70% des élèves, majoritairement les garçons, poursuivent une formation professionnelle de type dual⁶. L'apprentissage reste donc la principale formation après l'école obligatoire pour environ les trois quarts des jeunes entre 16 et 21 ans⁷.

Parallèlement, environ un tiers des jeunes obtiennent un diplôme de maturité gymnasiale ou professionnelle⁸, titres qui permettent l'accès aux hautes écoles, universitaires ou spécialisées⁹. Si la plupart des jeunes accèdent directement à une formation du secondaire II à la fin de la scolarité obligatoire, une minorité toujours plus importante fait exception. En effet, depuis plus d'une dizaine d'années, les solutions intermédiaires¹⁰ connaissent une grande popularité; en 2004, elles concernaient 16%¹¹ des jeunes à la sortie de l'école obligatoire¹² (environ 21 000 jeunes).

Les solutions intermédiaires sont des programmes d'une année (ou moins) qui s'insèrent entre la fin de l'école obligatoire et le début du secondaire II. Il s'agit de la 10^e année scolaire, d'une école de formation générale, ou d'un programme qui combine école et formation pratique, tel que le pré-apprentissage. Ces programmes de courte durée ont pour but de compléter le bagage scolaire de l'étudiant, de l'orienter dans le degré secondaire II, d'accroître ses chances de trouver une place d'apprentissage ou d'entrer dans une école du post-obligatoire. Naturellement, le choix de ces solutions intermédiaires dépend en bonne partie aussi de la conjoncture économique: lorsque l'économie se dégrade, les entreprises offrent moins de places d'apprentissage, et celles-ci sont prises par les élèves les plus qualifiés (Fuhrer et Wolter, 2007).

6. En Suisse, la formation professionnelle duale (apprentissage), avec 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours à l'école, est la forme la plus répandue. De rares écoles professionnelles proposent une formation à plein temps exclusivement dans le cadre scolaire.
7. Depuis 2002, les entrées dans la formation professionnelle initiale sont en léger recul. Les écoles préparant à la maturité en bénéficient et plus particulièrement celles délivrant une maturité gymnasiale. Elles sont suivies par une nette majorité des filles, sans variations notables entre les grandes régions de la Suisse.
8. Actuellement le taux de maturité gymnasiale est légèrement supérieur au taux de maturité professionnelle. Cette dernière est un titre relativement récent, qui bénéficie d'un accès facilité par rapport au passé; il connaît déjà une forte progression et devrait continuer dans cette tendance.
9. Plus de 200 000 jeunes suivaient une formation tertiaire en 2004: 20% de ces étudiants étaient inscrits dans une formation professionnelle supérieure, les autres (80%) fréquentaient des hautes écoles: universités (69%) et écoles spécialisées (31%).
10. Pour un panorama complet des différentes offres de solutions intermédiaires cf. Egger et al. (2007). De plus, une recherche d'Herzog, Neuenschwander et Wannak (2004) a décortiqué les raisons qui poussent les jeunes vers un tel choix.
11. Proportion en progression, par exemple en 1990 ils étaient 13% (Galley et Meyer, 1998: 28).
12. D'après les chiffres de l'Office fédéral de la statistique en 2004, 55.7% des jeunes dans cette situation intermédiaire étaient des femmes et 34.7% des étrangers. L'entrée directe dans la formation professionnelle était plus rare pour les jeunes étrangers (43.8%) et pour les femmes (39.0%).

Enfin, une très faible proportion de jeunes abandonnent les études et ne parviennent pas à obtenir un diplôme du secondaire II. Cette population est parfois difficile à atteindre lorsqu'elle «disparaît» des statistiques de la formation¹³.

2. Le cadre conceptuel

Les définitions de la «transition» sont multiples et relativement dépendantes du domaine disciplinaire, donc des éléments pris en compte. Par exemple, l'OCDE délimite la période de transition comme commençant à la première année d'âge où moins de 75% des jeunes poursuivent des études sans travailler, et se terminant la dernière année où 50% travaillent mais ne font pas d'études (OCDE, 1996: 45).

Nous adoptons une définition très large pour délimiter le champ d'observation traité: «le processus d'insertion des jeunes dans le monde du travail¹⁴» en Suisse. Celui-ci recouvre plusieurs situations dans lesquelles peuvent se trouver des jeunes d'âge et de parcours de formation très différents. Comme en Suisse la formation professionnelle duale implique une expérience réelle, quoique progressive, du monde du travail, on peut considérer que la transition vers le monde professionnel s'effectue déjà, pour la majeure partie des jeunes, dès la fin de l'école obligatoire, vers 15 ou 16 ans¹⁵.

En effet, comme le rappelle Masdonati (2007) en p. 6, pour commencer une formation professionnelle l'élève en fin de scolarité obligatoire «doit rechercher activement une place d'apprentissage auprès d'une entreprise. La transition de l'école à la formation professionnelle advient donc dans un contexte de concurrence, de déséquilibres entre demande et offre de places d'apprentissage, de risque de chômage et de rupture [...] La majorité des élèves suisses doivent ainsi entamer de vraies démarches d'insertion [...] (dans le monde du travail) [...] Cette prise de position justifie également l'emploi de l'expression «monde du travail», plutôt que du mot «travail», la transition vers la «vraie» vie active ayant lieu seulement plus tard, à la sortie de la formation professionnelle». Par ailleurs, les apprenti.e.s en formation reçoivent un salaire de l'entreprise formatrice et, d'après les résultats d'une étude, la productivité des apprentis dépasse souvent les coûts de formation (Hanhart et Schulz, 1998; Schulz, 2007).

Si pour une grande partie des jeunes la transition se situe lors de l'entrée dans une formation duale, de nombreuses autres formes de transition peuvent être vécues par des jeunes qui continuent leur formation dans des voies générales et qui affrontent le monde du travail à des moments ultérieurs de leur

13. Chaque année, entre 2.5% et 3% (env. 2 000-2 500 élèves) de l'ensemble de la cohorte quitte l'école sans formation post-obligatoire. Il s'agit de suisses dans 60% des cas (Egger et al., 2007: 5).

14. Soulignons que la problématique de l'éducation spécialisée n'est pas abordée ici.

15. Pour plus de détails par rapport à l'application en Suisse de la délimitation opérée par l'OCDE, cf. Galley et Meyer (1998), p. 16 et suivantes.

parcours de vie et avec des bagages éducatifs fort différents. Naturellement, la fin des études universitaires, relativement longues en Suisse (se terminant à 27 ans en moyenne (Spiess Huldi, 2002)), définit un âge approximatif relativement tardif pour la fin de la période de transition. Or, une grande partie des étudiant.e.s universitaires exercent une activité lucrative parallèlement à leurs études¹⁶.

Plusieurs «moments de transition» sont ainsi envisageables à part la transition qui se situe à la fin de la scolarité obligatoire avec l'entrée dans la formation duale. D'autres passages s'opèrent progressivement après la fin de la scolarité obligatoire et dès l'autorisation légale d'exercer pleinement un travail rémunéré; ils peuvent avoir lieu par exemple après l'obtention d'un diplôme de formation¹⁷, mais également en l'absence d'obtention d'un tel diplôme, avec l'abandon de la formation commencée.

Pour plus de précision, au niveau individuel, nous proposons de parler de situation de transition lorsqu'un jeune se met à consacrer plus de temps à une expérience professionnelle qu'à des études ou à des activités de formation.

Une autre dimension de ce passage entre formation et monde du travail doit être prise en considération: il s'agit de la «qualité» de la transition. Il est possible de l'envisager comme un continuum, entre deux pôles: à une extrémité, la transition considérée comme «réussie» et à l'autre la transition «ratée / manquée» pour les jeunes qui se retrouvent en situation de devoir faire appel durablement à une forme d'aide financière étatique.

Lorsqu'on se réfère à une transition «réussie» les définitions varient selon les auteurs par rapport à la temporalité du processus, qui peut aller jusqu'à la situation de «maintien» dans le poste de travail occupé. Une transition «ratée / manquée» (ou du moins «difficile») peut avoir de multiples conséquences et peut se traduire soit par une situation «précaire» — jeunes en rupture, pouvant bénéficier d'offres (publiques et privées) de réinsertion dans le système de formation —, soit par une situation de chômage¹⁸ ou de recours à l'aide sociale¹⁹.

Le processus de transition a une dimension subjective (liée au vécu et à l'appréciation personnelle du jeune) tout comme une dimension objective (jugement de l'observateur externe).

16. Ils étaient 68% en 2005 (OFS, 2007).

17. Une formation de degré secondaire II (post-obligatoire), ou lors du passage d'une formation professionnelle supérieure ou d'une haute école au monde du travail.

18. Le taux de chômage des jeunes évolue en fonction des cycles conjoncturels. Dernièrement, le chômage des jeunes était assez élevé, bien que le taux soit très faible en comparaison internationale: 3% pour les jeunes de 15-19 ans qui ne trouvent pas de place d'apprentissage après la scolarité obligatoire et 6% pour les 20-24 ans, qui ne parviennent pas à intégrer le marché du travail après la fin de leur apprentissage ou qui ne souhaitent pas le faire dans l'immédiat. Les femmes sont plus touchées que les hommes (OFFT, 2004: 10).

19. Le taux d'aide sociale est plus élevé chez les jeunes de moins de 18 ans (4.9%) et dans le groupe des 18-25 ans (4.5%), pour un taux moyen de 3.3% en 2006 (OFS, Communiqué de presse du 13.5.2008, «Le taux d'aide sociale s'est stabilisé»).

Enfin, la dimension temporelle doit également être relevée. En effet, elle peut avoir trait aussi bien à la durée de la transition²⁰ qu'à sa progression, souvent non linéaire: elle peut se dérouler par à-coups ou suivant des détours plus ou moins heureux.

3. Le subventionnement de la recherche en Suisse

Lorsqu'on dresse un panorama thématique des projets de recherche dans n'importe quel domaine (inter-)disciplinaire, il est très important de présenter la structure institutionnelle qui soutient le financement des recherches. En effet, son organisation et son articulation peuvent influencer considérablement la logique, l'objectif et la thématique des divers projets développés. Les travaux de recherche peuvent ainsi être fortement dépendants des conditions d'octroi du financement et des institutions dans lesquelles ils se déroulent.

Pour une présentation synthétique, une première différenciation de l'organisation des projets de recherche peut être opérée par rapport aussi bien à la thématique qu'à la structure institutionnelle.

Lorsqu'on privilégie l'approche thématique, deux commentaires s'imposent. D'une part, les projets en sciences humaines et sociales sont généralement peu financés par rapport à des projets dans d'autres disciplines. D'autre part, il faut différencier les projets qui traitent la thématique comme sujet principal, par rapport à ceux où la thématique qui nous intéresse ne représente qu'un aspect «secondaire». C'est-à-dire, certains résultats concernant la thématique des transitions, peuvent résulter de recherches initiées dans d'autres domaines disciplinaires ou par rapport à d'autres problématiques²¹.

Une autre approche qui mérite d'être soulignée est l'analyse de la structure institutionnelle qui soutient la recherche, d'où la nécessité de présenter en un bref tour d'horizon les principales institutions qui financent la recherche en Suisse:

- Le Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique est le principal instrument dont dispose la Confédération suisse pour promouvoir la recherche fondamentale. Les demandes de subvention peuvent porter soit sur des recherches dont la thématique est libre²² soit sur des recherches dont la thématique «orientée» est proposée d'avance. La recherche orien-

20. Avec une définition différente pour le début et la fin de la période de transition, selon les auteurs.

21. Par exemple des études sur les migrations, conduites par des chercheur.e.s du Forum suisse d'étude des migrations aboutissent, dans leurs conclusions, à des aspects précis qui touchent aux transitions pour certains groupes de personnes (par ex. les jeunes migrants fortement discriminés lors de l'accès à une formation professionnelle duale) (Fibbi, Kaya et Piguet, 2003).

22. Soulignons que la recherche libre, dictée exclusivement par des intérêts scientifiques du/de la chercheur.e, occupe une part de plus en plus restreinte par rapport aux projets de recherche «orientée».

tée recouvre deux formes différentes. D'une part, les programmes de recherche²³ et, d'autre part, l'organisation des pôles de recherche nationaux (PRN)²⁴.

- Outre les institutions de niveau tertiaire, c'est-à-dire, les hautes écoles universitaires et spécialisées, y compris l'Institut fédéral des hautes écoles en formation professionnelle (IFFP), qui développent aussi des activités de recherche financée à l'interne, d'autres centres et institutions de recherche, publics ou privés, aux statuts fort différents font de la recherche²⁵; pour ces institutions, le choix de la thématique des projets peut être aussi soit relativement libre, soit dépendante de mandats ponctuels.
- L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a adopté une nouvelle formule d'encouragement de la recherche dans le domaine de la formation professionnelle; c'est une approche «bottom-up» coordonnée, plutôt qu'un choix de questions de recherche dictées par l'Etat²⁶. Elles sont confiées à des centres de compétences rattachés à des chaires universitaires (*leading houses*) et dont la procédure d'attribution a été effectuée par appel d'offre. Actuellement, les recherches portent sur six thèmes centraux, considérés comme prioritaires pour la formation professionnelle²⁷.
- La Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) a également initié en 2006 un vaste projet «Transition du secondaire I au secondaire II», avec des sous-projets et des projets partenaires en cours de réalisation.
- L'Office fédéral de la statistique (OFS) a décidé de privilégier, dans sa phase actuelle de modernisation, la production et le traitement des données en vue d'un système statistique intégré et coordonné au niveau national. La

23. «Les programmes nationaux de recherche (PNR) fournissent des contributions scientifiquement fondées sur la résolution de problèmes urgents d'importance nationale. Les thèmes sont définis par le Conseil fédéral» (www.snf.ch/f/rechercheorientee/pnr). Depuis la création des PNR, deux projets (nos 33 et 43) portaient entièrement sur des problématiques d'éducation et de formation. Quelques projets isolés se trouvent dans les PNR 10, 51 et 52, et un module de «Demain la Suisse» est consacré au thème du lien «formation-travail».

24. «Les pôles de recherche nationaux (PRN) encouragent des réseaux scientifiques à un niveau d'excellence internationale, de la recherche fondamentale à la mise en application» (www.snf.ch/f/rechercheorientee/prnationaux). L'objectif principal est le renforcement des structures du paysage suisse de la recherche. Sur la vingtaine de pôles de recherche nationaux existant actuellement, aucun ne traite, de près ou de loin, de la problématique des transitions.

25. En guise d'exemple de la diversité, mentionnons des instituts comme l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp) ou les services de recherche cantonaux, institutions rattachées à l'administration (inter-) cantonale, par rapport au Jacobs Center, fondation privée liée à l'université de Zurich.

26. Cf. Rapport du groupe de projet «Recherche appliquée en formation professionnelle» de l'OFFT (Straumann, 2000); et le subséquent «Concept de la recherche pour la période 2008-2011» (OFFT, 2007).

27. La qualité de la formation professionnelle; les compétences sociales; les stratégies d'apprentissage; les technologies pour la formation professionnelle; l'économie de la formation professionnelle; les systèmes de formation professionnelle et processus.

modernisation du système statistique suisse en matière de formation prévoit l'introduction d'un numéro d'identification pour chaque élève. L'adoption d'un tel dispositif, toujours en discussion à cause des difficultés découlant de la protection des données privées, pourrait fournir une foule d'informations.

4. La recherche dans le domaine de la transition en Suisse

Rappelons que, d'un point de vue institutionnel, la recherche en éducation en Suisse est peu développée et particulièrement fragmentée entre une multitude de chercheur.e.s et d'institutions²⁸.

La même constatation est valable pour la recherche en formation professionnelle²⁹ (cf. par ex. Diagne, Hanhart et Meier, 2000) où «les instruments visant à promouvoir la recherche en formation professionnelle [...] n'ont pas permis d'aboutir à une recherche cohérente, ni au niveau appliqué, ni au niveau de la recherche fondamentale universitaire. De même, la recherche en formation professionnelle contribue certes au débat politique, mais de façon très unilatérale dans la mesure où elle résulte de mandats de recherche ponctuels [...] Somme toute, la recherche en formation professionnelle souffre du manque de continuité et de cohérence. Qui plus est, le développement des compétences de recherche a été négligé jusqu'ici» (Straumann, 2000: 7).

Depuis lors, on a pu constater quelques avancées grâce à la récente organisation des *leading houses* desquelles on attend un renforcement, cohérent et continu, de la recherche en matière de formation professionnelle.

La délimitation du champ disciplinaire qui nous occupe dans cette contribution peut se faire «en cascade»: la recherche en éducation, la recherche en formation professionnelle et, à l'intérieur de cette thématique, l'analyse des transitions entre formation et monde du travail.

Comme le rappellent Galley et Meyer (1998) à la p. 18, «Au cours des dernières années le contexte socio-économique a changé: jusqu'en 1990 la transition entre formation initiale et vie active ne se discutait pas en Suisse, elle ne se problématisait pas, elle ne donnait lieu qu'à peu de recherches, elle n'alimentait pas davantage de débats politiques, ou ceux-ci étaient d'un ordre différent de celui d'aujourd'hui. La transition pendant cette période de haute conjoncture économique, *se faisait simplement*. Principale question posée dans les années quatre-vingts: l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, soit un nombre de nouveaux diplômés jugé insuffisant par rapport aux besoins de l'économie en pleine expansion et, pour les diplômés académiques, une entrée censée être trop

28. Pour des analyses plus détaillées de la recherche en éducation en Suisse et en Suisse romande cf. par exemple (OCDE/CERI, 2006; Pagnossin, 2002).

29. Soulignons plus particulièrement que deux rapports se sont penchés sur la recherche en formation professionnelle: un de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) (Kiener, 1999) et l'autre de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) (Straumann, 2000). La recherche en formation professionnelle nécessite une approche pluridisciplinaire.

tardive sur le marché du travail, en particulier en Suisse alémanique. L'idée de considérer les processus de transition comme des phénomènes pouvant générer des difficultés et faire l'objet d'observations scientifiques et d'une attention particulière est, en tant que telle, relativement récente en Suisse par rapport à la situation de plusieurs autres pays membres de l'OCDE».

5. Présentation des thématiques de recherche sur le sujet

La spécificité du système éducatif suisse avec ses différences cantonales et une définition assez large de la transition, qui inclut le début de la formation duale comme première entrée dans le monde du travail, délimite des populations ciblées dans les analyses qui peuvent fortement différer d'un projet à un autre.

Les divers projets de recherche ayant trait aux thématiques des transitions sont regroupés et présentés d'après trois axes, centrés sur les acteurs:

1. Le jeune (dans son rôle d'étudiant ou d'apprenti).
2. Les représentant.e.s de l'école (les enseignant.e.s, la direction de l'établissement scolaire, les autorités concernées par les politiques éducatives...).
3. Les représentant.e.s de l'économie et du monde du travail (y compris comme «partenaires de la formation» dans le cadre spécifique de la formation professionnelle duale).

Les commentaires suivants peuvent ne s'appliquer qu'à un aspect d'un projet de recherche, qui en aborde bien davantage. De plus, une même recherche peut analyser des aspects catalogués dans plusieurs de nos axes.

5.1. Les jeunes

La majorité des recherches sur cette thématique se focalisent sur les jeunes en tant qu'acteurs de la transition. Nous avons en effet recensé vingt-six projets, dont une quinzaine analysent les transitions des jeunes en fin de scolarité obligatoire.

Certaines études portent sur l'observation des choix de formation dans quelques cantons spécifiques (par ex. Vaud, Zurich, Neuchâtel) ou par le groupe spécifique des jeunes filles. Une autre recherche se focalise sur le lien entre les choix de formation et la situation professionnelle des jeunes genevois après l'achèvement de l'enseignement post-obligatoire.

L'influence des compétences scolaires et/ou de la famille sur ce choix ou sur la réussite (scolaire et professionnelle) des jeunes est un autre volet d'observation, tout comme le lien entre le vécu personnel et les facteurs socioculturels qui interviennent dans le processus de la transition école-emploi. Soulignons également l'étude sur la modélisation des facteurs influençant le processus de prise de décision dans les projets de carrière de jeunes.

La première étude longitudinale nationale sur la transition de l'école à la vie adulte, *Transitions de l'école à l'emploi (TREE)*, permet un éclairage particulier sur les parcours de formation et les trajectoires professionnelles des jeunes après

l'école obligatoire. L'échantillon comprenait environ 6 000 jeunes qui avaient participé à l'enquête *PISA (Programme for International Student Assessment)* en 2000 et avaient terminé l'école obligatoire la même année³⁰. La première phase portait principalement sur les conditions, les caractéristiques du processus et les conséquences de parcours irréguliers ou critiques, surtout pour les jeunes qui ne terminent pas une formation post-obligatoire. La deuxième phase se concentrait sur le passage d'une formation de niveau post-obligatoire à la vie professionnelle ou à une formation de niveau tertiaire. Actuellement est en préparation un nouveau cycle de cette étude qui devrait débiter en 2010 avec une nouvelle cohorte de jeunes.

Deux études portent sur l'année de transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle avec une analyse des profils, attentes et projets et une évaluation faite six mois après la fin d'une telle année.

Six autres recherches s'intéressent à la transition après des études de niveau tertiaire (hautes écoles universitaires (HEU) ou spécialisées (HES), hautes écoles pédagogiques (HEP), ou après des études dans certaines facultés, par exemple en psychologie et sciences de l'éducation), en analysant la situation des nouveaux et nouvelles diplômé.e.s: difficultés, chômage, réussite, satisfaction etc. A notre connaissance, une seule recherche interroge les jeunes en formation en analysant rétrospectivement leur processus d'orientation.

5.2. *L'école et ses représentant.e.s*

Les treize recherches centrées sur l'école (en tant qu'institution) et ses représentant.e.s se divisent essentiellement en deux groupes. Le premier se focalise sur la qualité de l'enseignement précédant l'entrée dans le monde du travail soit au niveau du secondaire I soit au niveau tertiaire.

Les études concernant l'entrée dans le monde du travail après le secondaire I portent, par exemple, sur les déterminants de l'abandon de la formation sans obtention d'une qualification. D'autres recherches analysent aussi bien la correspondance entre qualifications acquises et exigences de la formation subséquente, que la relation entre les compétences acquises et la réussite dans l'obtention d'un contrat d'apprentissage.

Le deuxième volet de cette thématique vise différentes mesures de soutien pour faciliter et/ou améliorer la transition vers la vie active. Dans ce regroupement, citons d'une part un panorama de l'état des politiques de soutien, et d'autre part des mesures plus ciblées, qu'elles concernent la réalisation de moyens didactiques ayant trait à la thématique de l'égalité-diversité, à l'analyse des stratégies psychosociales, ou à l'élaboration de batteries de tests d'aptitudes intellectuelles afin d'optimiser l'orientation et la transition.

30. Cet échantillon était représentatif tant sur le plan national qu'au niveau des régions linguistiques. Cette étude longitudinale avec plusieurs volets a utilisé comme méthode d'enquête une combinaison de questionnaires écrits et d'entretiens téléphoniques standardisés.

Pour les projets portant sur le degré tertiaire, il est possible de mentionner des études cantonales sur la qualité de certaines formations en hautes écoles spécialisées ou en hautes écoles pédagogiques pour l'insertion professionnelle des diplômé.e.s, ainsi que sur la problématique des causes de l'abandon des études par des jeunes inscrits dans les hautes écoles suisses.

5.3. Le monde du travail et ses représentant.e.s

Le troisième axe se centre sur une thématique plus économique et comprend une douzaine de recherches regroupées en trois sous-groupes.

Premièrement, nous trouvons des recherches strictement liées à la formation duale, telles que l'analyse des flux des apprenti.e.s selon les années avec une analyse de la situation démographique et conjoncturelle; l'évolution de la disponibilité des entreprises à former des apprenti.e.s, avec une baisse dans l'offre de contrats d'apprentissage par des entreprises formatrices, par exemple sous prétexte de manque de temps à consacrer à l'apprenti.e; la mesure des coûts et des bénéfices pour les entreprises formatrices; les causes et les conséquences de la résiliation de contrats d'apprentissage; et les liens entre les transitions et les indicateurs du marché du travail.

Deuxièmement, nous trouvons des recherches qui s'intéressent à la qualité ou au type de formation suivie avant d'entrer dans le monde professionnel pour déterminer quelle en est l'influence sur la transition (par exemple sur les salaires).

Pour finir, il y a des recherches qui se centrent sur les mesures d'exclusion et d'intégration, en analysant les normes et les procédures de sélection d'un apprenti.e ainsi que les justifications que donnent les employeurs, mais aussi en regardant plus dans le détail la population des jeunes issus de la migration.

6. Enjeux politiques et enjeux scientifiques

Le système éducatif suisse est en pleine mutation: si les réformes visant l'école obligatoire³¹ et le niveau tertiaire sont en cours, les diverses filières du secondaire II (formation professionnelle et études gymnasiales) ont déjà fait l'objet de changements.

La volonté d'harmonisation et la nécessité d'une coordination intercantonale s'est manifestée dans l'acceptation par les citoyennes et citoyens, en 2006, de la modification d'une dizaine d'articles constitutionnels ayant trait à l'éducation et à la formation.

La création d'un Espace suisse de la formation, cohérent et transparent, sur l'ensemble du territoire, remplace sur certains points la juxtaposition des sys-

31. Les ratifications de l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de l'école obligatoire (Concordat HarmoS) et de la Convention scolaire romande sont attendues pour l'automne 2008 et leur entrée en vigueur pour 2014-15 (pour plus d'informations cf. www.cdip.ch et www.cciip.ch).

tèmes cantonaux et des domaines réglés par la Confédération. Dans cet espace national, la coordination et la coopération entre Confédération et cantons doivent primer en oeuvrant à la qualité et à la perméabilité qui doit permettre la mobilité intercantonale et internationale.

Par ailleurs, toujours dans l'article constitutionnel ayant trait à l'Espace suisse de la formation, s'inscrit désormais l'obligation pour les autorités et représentant.e.s scolaires de valoriser les formations professionnelles, au même titre que les formations générales. Ces deux filières de formation doivent donc trouver «une reconnaissance sociale équivalente» (Art. 61a, al. 3). En effet, parmi les principaux effets et conséquences des récentes réformes des filières du post-obligatoire (formation professionnelle / gymnasiale / culture générale) soulignons tout particulièrement l'introduction de la maturité professionnelle et la création des hautes écoles spécialisées (de niveau tertiaire) qui conduisent à des changements majeurs dans le paysage de la formation professionnelle. Cette dernière acquiert ainsi une cohérence interne et une importance accrues.

La formation professionnelle duale, si répandue en Suisse, fait naturellement l'objet d'une attention particulière de la part de la recherche. En effet, les avantages d'une formation axée sur la pratique s'accompagnent de contraintes liées plus particulièrement aux logiques du monde du travail. Soulignons que depuis une dizaine d'années l'offre en places d'apprentissage est insuffisante par rapport au nombre et au types de formation demandés, quelle qu'en soit la cause. Le déficit du nombre de places d'apprentissage (désormais plus ou moins chronique) provoque une mise en cause du modèle de l'apprentissage dual. L'impact direct de la conjoncture économique et l'évolution démographique ne suffisent pas à occulter la responsabilité prépondérante des entreprises en matière de relève. Partenaires incontournables de la formation professionnelle duale, elles sont montrées du doigt pour leur attitude ainsi démontrée de désintérêt du «bien des jeunes du pays» qui est remplacée par l'objectif principal du bénéfice à atteindre avec, de plus, à terme, la possibilité de se trouver dans une situation de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. D'où l'importance des recherches qui montrent l'apport des apprenti.e.s à la plupart des entreprises formatrices même si, pour différentes raisons (bénéfices escomptés, spécialisation des tâches...), 70% des petites entreprises et 20% des grandes ne forment pas de jeunes (Mühlemann, Schweri et Wolter, 2004; Wolter et Mühlemann, 2007). Malgré la preuve apportée que la formation des apprenti.e.s est rentable pour la plupart des entreprises et pour l'économie du pays, diverses mesures sont recherchées afin de pousser, voire de contraindre les entreprises à jouer le rôle de partenaires dans la formation professionnelle initiale qu'elles ont assumé dans le passé. Si le système de la formation duale doit perdurer, il faudra vraisemblablement repenser les modalités de coordination, de coopération, de responsabilité, ainsi que de partage des tâches entre les autorités scolaires et les représentant.e.s de l'économie privée.

La difficulté de trouver une place d'apprentissage, et surtout dans le domaine souhaité, augmente, entre autres, la proportion des jeunes qui n'investit pas dans une formation post-obligatoire dès la fin de la scolarité obliga-

toire ou qui abandonne les études avant l'obtention du titre. En situation de pénurie de contrats d'apprentissage, les stéréotypes et les discriminations sont toujours en œuvre via les critères et les procédures de choix des apprenti.e.s utilisées par les entreprises, partenaires indispensables de la formation professionnelle duale³².

Sans doute, la situation des jeunes en difficulté lors de la transition reste-t-elle une des préoccupations majeures des autorités politiques, car elle est coûteuse, aussi bien du point de vue des ressources financières qui doivent y être consacrées, qu'en éléments identitaires et motivationnels des jeunes qui n'arrivent pas à s'intégrer dans la société. Aujourd'hui, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail disposent d'un éventail de mesures. Celles-ci poursuivent deux objectifs qui tendent à équilibrer l'offre et la demande: d'une part, le maintien des places d'apprentissage existantes et la création de places supplémentaires (offre), d'autre part, l'aide et l'encouragement des jeunes dans leurs recherches d'une place d'apprentissage (demande) via des mesures de marketing ciblées³³ et des offres transitoires. Mais l'utilité des diverses solutions proposées ne fait pas encore l'unanimité. La Confédération mise actuellement sur l'efficacité de dispositifs nouveaux d'accompagnement individuel (*mentoring*) et de *case management*³⁴.

Les autorités scolaires doivent répondre à la nécessité d'un enseignement de qualité qui reflète aussi bien les valeurs de la société que les besoins du monde économique, afin de préparer les jeunes à trouver rapidement une place de travail après une formation initiale de n'importe quel degré. Les réformes qui touchent actuellement les différents secteurs du système éducatif suisse visent ouvertement cet objectif, mais la mise en œuvre n'est de loin pas encore réalisée, ni forcément évaluée.

Last, but not least. Quels sont les projets professionnels des jeunes? En ont-ils et/ou peuvent-ils en avoir? Qui les aide à les imaginer, à les construire et à les réaliser? Les parents, les ami.e.s, les enseignant.e.s, les professionnels de l'orientation? Bien peu d'études renseignent sur ces aspects fort importants.

Une transition est réussie lorsque le jeune a trouvé la possibilité de réaliser ses compétences acquises et ses potentialités dans une activité professionnelle propre à satisfaire ses ambitions et ses désirs. La transition est réussie s'il y a maintien et satisfaction dans le poste occupé. Or, les itinéraires de transition fixés d'avance par le système éducatif sont de moins en moins respectés. L'apparition d'une proportion grandissante de parcours personnalisés, faits de formations et d'expériences multiples et variées, dictés par le désir ou la néces-

32. L'intégration des jeunes étrangers, surtout non ressortissants de l'Union Européenne, dans le marché du travail est difficile (cf. par ex. Imdorf, 2007).

33. Avec une base de données et une plate-forme Internet destinées à faciliter l'accès aux offres et aux projets proposés.

34. Le *case management* est une prise en charge des cas individuels, avec un dépistage déjà en cours de scolarité obligatoire pour des jeunes en difficulté, avec un faible niveau scolaire et socialement défavorisés, et les suivre jusqu'au moment où ils trouvent une solution adéquate dans une nouvelle formation ou dans le marché du travail.

sité de mobilité à l'intérieur et à l'extérieur du pays, demande une analyse des causes, afin que le système éducatif puisse répondre aux besoins exprimés par chaque jeune. La diversité et la complexité priment désormais.

7. Remarques conclusives

Finalement peu de projets portent sur la problématique des transitions. Thématique bien délimitée dans le cadre de la recherche en formation professionnelle et en sciences de l'éducation, les études sur les transitions semblent désormais promises à davantage d'attention de la part des chercheurs.e.s, grâce à l'impulsion donnée à la recherche dans ce secteur. Le domaine à investiguer est encore bien vaste, car relativement nouveau et peu connu.

Le système éducatif suisse subit actuellement de profondes mutations, avec les grandes réformes en train de se réaliser au niveau de la scolarité obligatoire et celles déjà réalisées au niveau post-obligatoire (réforme de la formation professionnelle et des études gymnasiales) et tertiaire. Le résultat de ces réformes n'est pas encore tangible et les conséquences de ces changements apparaîtront à plus long terme.

Les enjeux politiques majeurs (présents et futurs) qui influencent plus ou moins directement la problématique des transitions, doivent être analysés en parallèle avec les aléas de la conjoncture économique qui peut favoriser ou défavoriser considérablement les conditions de la formation et de la transition. Les autorités politiques doivent relever le défi d'offrir aux jeunes, à tous les jeunes du pays, des conditions optimales pour réussir leur intégration au monde du travail. Le défi est de taille et l'information permettant les meilleures prises de décision fait encore partiellement défaut. Des enquêtes longitudinales et la possibilité de suivre le parcours de plus en plus sinueux et varié de chaque étudiant par l'introduction d'un dispositif d'identification pourront sans doute apporter un éclairage utile.

Si les recherches portent surtout sur le domaine de la formation professionnelle initiale, qui concerne un nombre quantitativement plus important de jeunes en Suisse, les autres moments du passage vers le monde du travail, vécus par des minorités ou par des groupes spécifiques de jeunes (par exemple, les filles ou les étrangers) ne doivent pas pour autant être négligés. Tous les jeunes ne choisissent pas leur activité professionnelle, beaucoup la subissent, et les conséquences peuvent être désastreuses, entraînant marginalisation ou exclusion. Un grand travail de recherche reste encore à faire dans ce domaine si vital pour les jeunes, au niveau collectif ou individuel.

Bibliographie

- DIAGNE, D., HANHART, S. et MEIER, C. (2000). «Recherche en formation professionnelle: État des lieux et perspectives. Un parent pauvre doué d'un potentiel». *Panorama*, 4, 50-51.
- EGGER, M.; DREHER, T. et PARTNER (2007). *Étude approfondie sur les offres de formation transitoires entre scolarité obligatoire et formation professionnelle. Rapport*. Bern: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

- FIBBI, R.; KAYA, B. et PIGUET, E. (2003). *Le passeport ou le diplôme? Étude des discriminations à l'embauche des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail suisse*. Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- FUHRER, M. et WOLTER, S.C. (2007). «Ne donne-t-on qu'à ceux qui sont déjà pourvus?». *Panorama*, 4, 15-16.
- GALLEY, F. et MEYER, T. (1998). *Transitions de la formation initiale à la vie active: Rapport de base pour l'OCDE*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), OFES, OFFT.
- HANHART, S. et SCHULZ, H.-R. (1998). *La formation des apprentis en Suisse*. Lausanne / Paris: Delachaux et Niestlé.
- HERZOG, W.; NEUENSCHWANDER, M. et WANNAK, E. (2004). *Im engen Bahnen: Berufswahlprozess bei Jugendlichen*. Bern / Arau: Direction du programme PRN 43 en collaboration avec le Forum Formation et emploi et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE).
- IMDORF, C. (2007). «Weshalb ausländische Jugendliche besonders grosse Probleme haben, eine Lehrstelle zu finden». In: GRUNDER, H.-U. et MANDACH, L. von (eds.). *Choisir et être choisi. Intégration et exclusion des jeunes et jeunes adultes dans la scolarité et l'emploi*. Zürich: Seismo, 100-111.
- KIENER, U. (1999). *La recherche sur la formation professionnelle en Suisse: grandes lignes d'un concept*. Berne: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).
- MASDONATI, J. (2007). *La transition entre école et monde du travail: Préparer les jeunes à l'entrée en formation professionnelle*. Berne: Peter Lang.
- MÜHLEMANN, S.; SCHWERI, J. et WOLTER, S.C. (2004). «Pourquoi les entreprises ne forment pas d'apprentis et que faire pour y remédier». *Revue de politique économique*, 9, 43-48.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE). (1996). *Regard sur l'éducation. Analyse. Indicateurs sur les systèmes d'enseignement*. Paris: OCDE.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE), CENTRE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT (CERI). (2006). *Système de recherche et développement en éducation de la Suisse. Examen de l'OCDE*. Paris: OCDE.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE (OFFT). (2004). *Places d'apprentissage. Chômage des jeunes*. Berne: OFFT.
- (2007). *Concept de recherche pour la période FRI 2008-2011. Domaine: formation professionnelle*. Berne: OFFT.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS) (2007). *La situation sociale et économique des étudiant.e.s des hautes écoles: La Suisse en comparaison européenne*. Neuchâtel: OFS.
- PAGNOSSIN, E. (2002). *Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000-2001)*. Neuchâtel: Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp).
- SCHULZ, H.-R. (2007). *Coûts et bénéfices de la formation professionnelle: Plaidoyer pour une optique plus large d'appréciation*. Bâle: Fédération des écoles techniques (FET).
- SPIESS HULDI, C. (2002). «Familiäre Bindung und Berufsübergang: Der Einfluss von Elternschaft und familiärem Engagement auf die Berufseinmündung von Hochschulabsolventen und Hochschulabsolventinnen». *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 2, 223-239.

- STRAUMANN, M. (2000). *Thèses sur la recherche en formation professionnelle et organisation de la CTI: Recherche en formation professionnelle*. Berne: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).
- WOLTER, S.C. (2003). *Coût/Bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses*. Berne: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Office fédéral de la statistique (OFS).
- WOLTER, S.C. et MÜHLEMANN, S. (2007). «La formation d'apprentis est encore et toujours rentable». *Panorama*, 5, 17-18.

